

SEANCE DU 02 JUILLET 2012

L'an deux mil douze, le deux juillet à dix neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M DUEZ Jean Pierre, Maire

Présents : M DUEZ Mmes CHARLASSIER - CLEMENCEAU –
MM MOURLOT – VILLENEUVE – GAUTIER - ARCHAT - GOURDON -
GRENIER

Excusés : M. TREMBLO pouvoir à M. DUEZ
Mme JANVIER ESPINOLA pouvoir à M VILLENEUVE
Mme BROSSARD pouvoir à Mme CHARLASSIER
Mme CHATEAU

Absents : Mme LEVY DUMAS et M. LEVY

Secrétaire de séance Mme CLEMENCEAU

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 4 JUIN 2012

Le compte rendu de la réunion du 4 juin 2012 est approuvé à l'unanimité par les conseillers présents.

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Monsieur le Maire donne lecture du rapport d'assainissement non collectif de la Communauté de Communes du Canton de Blaye. Ce service est exploité en régie avec, pour la réalisation des diagnostics et des contrôles la société SAUR France. Le Conseil donne un avis favorable à ce rapport.

RAPPORT ANNUEL SUR LE SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Monsieur le Maire donne lecture du rapport d'assainissement collectif du délégataire SAUR France. Ce rapport reprend le bilan de l'activité de l'année 2011, la gestion de la clientèle. Après discussion le Conseil approuve le rapport.

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE BLAYE

Monsieur le Maire présente le rapport d'activité de la CCB. Les grands axes stratégiques sont le tourisme et le projet de santé. Les pôles : petite enfance, enfance et jeunesse, culture, social, administration et développement sont activités principales de la CCB. Après discussion le Conseil approuve ce rapport.

Monsieur le Maire précise que tous ces rapports sont à la disposition du public au secrétariat.

CONDITION DE RECRUTEMENT AU POSTE D'ATSEM

Monsieur le Maire fait le compte rendu des différentes réunions avec les adjoints, la nouvelle maîtresse de maternelle et la directrice sur les entretiens avec les candidates au poste d'ATSEM. Deux personnes sont pressenties pour occuper cet emploi Mmes COQUILLAS et PREVOT. Monsieur le Maire et les adjoints se réuniront vendredi afin de déterminer leur choix. Le Conseil souhaite que ce poste puisse être pourvu par un agent contractuel à compter du 1^{er} septembre 2012 sur la base de 28 heures annualisées et ce pour une durée maximum de 2 ans.

POINT FINANCIER

Monsieur MOURLOT fait le point sur les finances du 1^{er} semestre. La situation est bonne, l'ensemble des dépenses de fonctionnement sont à 50 % des prévisions. Les travaux d'investissement seront réalisés dans l'été. Seules quelques factures pour la CAB ont été payées.

FOND DEPARTEMENTAL D'AIDE A L'EQUIPEMENT DES COMMUNES (F.D.A.E.C)

Monsieur le Maire fait part à ses collègues que l'attribution d'une somme de 12 022 € a été allouée dans le cadre du FDEAC. Cette aide permettra de réaliser : des travaux de voirie, d'isolation de la locale chaufferie, l'achat d'ordinateurs pour le secrétariat, d'une table pour le lavoir, d'une friteuse pour la salle municipale. La somme restant à la charge de la commune est de 9 674,05 €

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le donne lecture de la notification de l'arrêté d'attribution d'une subvention de 73 825,50 € au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour 2012 pour le financement de la C.A.B. Le Conseil se réjouit de cette aide. Monsieur le Maire adressera un mot de remerciement au Sous Préfet.

Monsieur le Maire donne lecture l'un courrier du Président du SMICVAL relatif au transfert de pouvoir de police en matière de déchets ménagers. Celui-ci s'oppose à exercer le pouvoir de police spéciale en matière de déchets ménagers sur l'ensemble du territoire au motif qu'une commune a refusé le transfert.

Monsieur le Maire donne lecture d'un devis de l'entreprise BOURCIER relatif à l'enrochement du trou d'eau au presbytère. Ce devis s'élève à 8 407,00 € TTC. Ce projet se réalisera ultérieurement. En attendant, l'emplacement sera nettoyé durant l'été dès qu'il sera sec.

Repas de quartier

Le 29 juin soir les Davids

Le 7 juillet midi la Grange

Le 27 juillet soir Grand Capron

Le 28 juillet soir le Bourg

Le 4 août à midi, La Grela

Le 01 septembre midi La Canauderie – Galacre - Poncla – Les Denias etc.

La séance a été levée à 21 heures